Case FRC 374

ADRESSE

Des Sous-Officiers & Soldats du Régiment de Metz Artillerie,

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Séance du 11 Septembre 1790.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Il est des sentimens que l'éloquence ne peut peindre : la vive émotion que nous a causée la lecture de la lettre dont vous avez honoré notre Régiment, de la part de l'Assemblée Nationale, est de ce genre. Chacune de vos expressions a été reçue par une acclamation nouvelle. Nos cœurs sembloient s'agrandir à chaque trait, par le développement touchant des sentimens militaires, & des vertus patriotiques qu'elle renferme. Nous osons vous assurer, Monsieur le Président, que notre brave chef ne s'est point trompé, & que même il n'a point exagéré en exprimant à l'Assemblée Nationale notre patriotisme, notre zèle pour le bon ordre, & notre respect pour la discipline militaire. Plus jaloux de donner l'exemple de nos vertus

M+W 837

que d'en recevoir des applaudissemens, nous jurons de nouveau à l'Assemblée Nationale, que nos bras seront toujours prêts pour la défense de la Patrie; que nous serons toujours au-dessus des petites passions employées avec trop de succès par les ennemis de l'Etat, dans quelques endroits, pour y introduire le désordre. Notre courage ne reconnoîtra d'autres motifs que le commandement de nos braves Chefs, & notre bravoure, d'autres barrières que la soumission à leurs ordres, & le respect dû à la Loi. C'est sous leur conduite que nous saurons intimider les ennemis de la Patrie, & donner des preuves de notre attachement inviolable à la Constitution. C'est en vain qu'elle est menacée; le cri de la nature est pour elle, le courage éclairé de ses amis est au-dessus de toute crainte. Dût-elle être gravée en lettre de sang cette Constitution, le nôtre est prêt à couler pour la maintenir.

Tels sont les sentimens dont notre corps entier ne se départira jamais, & dont nous vous prions, Monsieur le Président, d'offrir l'hommage à l'Assemblée de nos augustes Législateurs.

Nous sommes avec la plus profonde vénération,

Monsieur le Président,

Vos très-humbles & très-obéissans serviteurs, soussignés, les Sous-Officiers et Soldats du Régiment de Metz Artillerie.

Gerrin, second Bombardier; Miller; Lacour, Caporal; Noiré, Sergent-Major; Cezine; Vigny, Sergent; Dumont, Sergent-Major; Macheros, Sergent; Meurice, Appointé; Lallemand; Bailly, premier Bombardier;

Hocquard, Sergent; Guigneas; Chwartz; Sauvrehy, Artificier; Bidot; J. Claude Gueudets; Vernier, Bombardier; P. Drat; Reveux, Sergent; Bluot; le Cœur; Jolivalt, Sergent-Major; Shicher; Maguenet, Sergent-Major; Pajollet, Janroch, Sergent; Vincent; Groulé, Sergent; Pergent, Sergent; Day; Lutz; Fetre; Colleté, Sergent; Vincent, Sergent; Jacquet, Sergent; Devaux, Sergent; Palette, Sergent; Lambert, Sergent; Siffre, Artificier; Maurice; Nugues, Sergent; Bergeot, Sergent; Valdofer, Muſicien; Davelus, Sergent; Rayber, Sergent; J. Banna; Dard; Lapalut, ſecond Canonier; Millon, premier Canonier; Trel; Paravey; Cerrot; Bonnetramés, Sergent; Morel; Donſelot; Veiſe; Kohu; Jacob; Bettingeo, Appointé; Claude-Louis Jolios; André, Appointé; Baguet, dixième Bombardier; Courtot; Drieu, Appointé; Zedet; Vadeboncœur, Caporal; Cézard, Tambour; Brocard; Gaye, Caporal; Monoris; Raûch, Sergent; Dufrenay, Sergent; Racle, Canonier; Jacques, Sergent; Joſeph, Sergent-Major; Dumay, ſous-Officier; Mayeux, Sergent; Boulot, Sergent; Gurand; Santel, Tambour; Voillemier, Artificier; Vangin, Artificier.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

594